

La gratuité de ces journées est rendue possible grâce au soutien de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Afin de faciliter votre participation à ces modules de sensibilisation/ formation, **le remboursement des frais de suppléance** (montant de remboursement sur facture à hauteur de 25€/heure est prévu.

Pour bénéficier de cette disposition, merci de nous indiquer votre besoin, nous vous fournirons une attestation de suppléance. Il vous suffira d'envoyer ces éléments (attestation et facture d'intervention du professionnel) à : aidants.familiaux@apf.asso.fr ou adresser à APF France handicap, politique d'inclusion - 17 bd Auguste Blanqui - 75013 Paris)



**Vous aidez au quotidien
un proche en situation de handicap ?**

J'ai besoin d'une attestation de suppléance
 OUI NON

Comment avez-vous eu connaissance de cette action ?

.....
.....
.....
.....

Votre lien avec APF France handicap?

Aucun bénéficiaire adhérent

APF France handicap vous propose de participer à une formation/sensibilisation co-animée par un aidant et un professionnel*.

La prochaine session aura pour thème :

Les aides et les droits
Mercredi 25 mai 2022 à Saintes
de 9h à 17h30

(9h: accueil/9h30: début de la formation)

les repas sont proposés
sur place et pris en charge)

Renseignements complémentaires

05.49.73.52.14
05.46.30.46.60

*en lien avec la thématique de la formation

Vous êtes **parent, conjoint, frère, sœur...** d'une **personne en situation de handicap** et lui apportez **aide et soutien réguliers**?

RePairs Aidants est un dispositif proposé par APF France handicap. Il propose des modules de sensibilisation-formation co-animés par un professionnel et un aidant pair-formateur. Les thèmes des sensibilisations-formations sont :

1. Répercussions familiales, professionnelles et sociales
2. Complémentarité aidants professionnels et familiaux
3. Se maintenir en bonne santé
4. Annonce du handicap ou de la maladie
- 5. Aides et droits des aidants familiaux**
6. Être aidant à différentes étapes de la vie
7. Approches techniques et pratiques :
8. Manutention du corps humain
9. Alimentation et diététique
10. Aides à la communication
11. Le fauteuil roulant et les aides techniques : choix et entretien

Aides et droits des aidants familiaux

Devenir aidant familial implique un investissement important et une grande charge émotionnelle. Ces bouleversements sont également des répercussions administratives et financières. Il existe des dispositifs d'aide pour l'aidant et pour l'aidé qui peuvent faciliter le quotidien. Cette formation vise à donner des repères sur les dispositifs d'aide existants, d'identifier les ressources locales mobilisables et de partager les «trucs et astuces» avec d'autres aidants familiaux.

Cette formation est gratuite.

Elle se déroulera à Saintes, salle de la MDS (Maison des Associations), 1 esplanade du 6ème régiment d'infanterie.

Le repas de midi, proposé sur place est également pris en charge. Si vous avez besoin de vous faire remplacer auprès de la personne que vous aidez, les frais de suppléance (présence d'un professionnel à domicile auprès de la personne aidée pendant la durée de la formation) peuvent être remboursés sur attestation et justificatifs (voir au dos).

Ce bulletin tient lieu de pré-inscription. Nous reviendrons vers vous pour organiser au mieux votre participation. Le nombre de participants est limité à **sept** et la formation aura lieu dans une salle suffisamment spacieuse pour que les distanciations sociales soient préservées.

Bénédicte Seyler

Directrice territoriale des Actions Associatives

Bulletin réponse à retourner à APF France handicap de Niort (171 avenue de Nantes—79000 Niort) ou La Rochelle (33 avenue des Amériques - 17000 La Rochelle)

Mme, M. :

Adresse postale.....

Adresse numérique

Téléphone

Souhaite participer à la journée « Proche aidant et aidant professionnel, quelle complémentarité? »

Mercredi 25 mai 2022 de 9h à 17h30

Vos remarques et besoins spécifiques :

